

ASSISTANTS D'ENQUÊTE, ENTRE AVANCÉES ET DÉRIVES

CSARPN
du 13 mai 2026

UN1TÉ, en CSA RPN, réaffirme sa position au sujet de l'ouverture aux agents de **catégorie C** de l'accès aux postes d'**assistant d'enquêtes**. Et plus encore, leur **rehaussement en catégorie B**.

Pour autant, sur le terrain, trop de collègues formés se voient confier des **missions sans rapport avec leur fonction**.

UN1TÉ avait exprimé ses craintes. Les faits nous donnent raison.

C'est pourquoi nous continuons d'exiger :

- le **respect des missions** et de la doctrine des assistants d'enquête ;
- un **cadrage clair** auprès des chefs de service ;
- un **suivi réel** des agents sur poste.

Pour UN1TÉ, le dispositif d'Assistant d'Enquêtes doit rester un **levier de progression**, pas une source de désillusion.



UN1TÉ, le syndicat qui privilégie les Collègues.

Suivez-nous

